

Date de transmission de l'acte: 03/04/2025

Date de reception de l'AR: 03/04/2025

065-216500025-DE_012_2025-DE

A G E D I

République française
HAUTES-PYRENEES

ADÉ

Séance du 02 avril 2025

Membres en exercice :

13

Date de la convocation : 27/03/2025

Le deux avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 13

Présents : Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Représentés : .

Excusés : .

Abstentions : 0

Absents : .

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Vote du budget 2025 M57 - DE_012_2025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune d'Adé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune d'Adé pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 662 317,14€

En dépenses à la somme de : 1 662 317,14€

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Date de transmission de l'acte: 03/04/2025

Date de reception de l'AR: 03/04/2025

065-21650025-DE_012_2025-DE

A G E D I

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	257 103,00€
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 000,00€
042	Section à section	143 962,24€
65	Autres charges de gestion courante	363 819,08€
66	Charges financières	7 100,00€
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	969 984,32€

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	251 267,32€
042	Section à section	5 286,00€
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	25 435,00€
73	Impôts et taxes	400 990,00€
731	Fiscalité locale	195 611,00€
74	Dotations et participations	69 884,00€
75	Autres produits de gestion courante	21 105,00€
76	Produits financiers	5,00€
77	Produits spécifiques	281,00€
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	120,00€
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	969 984,32€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	107 985,24€
001	Solde d'exécution section investissement	30 313,30€
040	Section à section	5 286,00€
158	Voirie Communale	251 100,00€
170	Rénovation Autres Bâtiments com.	297 648,28€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		692 332,82€

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	547 870,58€
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00€
040	Section à section	143 962,24€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		692 332,82€

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU

